



Note d'information

Aux nouveaux inscrits en 1^{ère} année du cycle ingénieur

OBJET : Rentrée à l'internat au titre de l'année académique **2017-2018**
Classes de **1^{ère} année**

Il est porté à votre connaissance que la rentrée à l'internat au titre de l'année académique **2017-2018** aura lieu le **Mercredi 13 Septembre 2017 à partir de 09h00**. A ce titre, vous êtes tenus de vous munir des pièces suivantes :

1. **Attestation originale du Baccalauréat + deux (2) Copies légalisées ;**
2. **Deux (2) extraits d'acte de naissance (arabe, français) ;**
3. **Deux copies de la carte d'identité nationale légalisées ;**
4. **Certificat médical d'aptitude délivré par hôpital public attestant que l'intéressé(e) n'est porteur d'aucunes maladies contagieuses ;**
5. **Deux (2) enveloppes timbrées portant l'adresse personnelle ;**
6. **Quatre (4) photos d'identité récentes ;**
7. **Un CD portant votre nom et prénom, date de naissance, adresse e-mail, N° GSM, N° de la carte CIN, N° CNE, Filière CNC, Rang CNC, photo d'identité numérique avec haute résolution (type passeport, 3,5cm X 4,5 cm au format JPEG).**
Le nom du fichier image doit contenir votre nom et prénom Exemple : **nomprenom.jpg.**
8. **Un engagement légalisé du règlement des Etudes de l'EHTP et de la charte de la vie à l'école (*)**
9. **Signer et légaliser l'imprimé de déclaration sur la couverture médicale obligatoire de base (AMO), téléchargeable sur le site <http://cme.enssup.gov.ma>**

Par ailleurs, vous devrez vous munir de la somme de **1 900,00 DH** correspondant aux prestations suivantes (à régler au régisseur de l'EHTP) :

Caution & participation aux frais de pension annuelle, coût de la carte de restaurant, prime d'assurance (y compris les frais de transport : Ambulance privé), participation aux frais inhérents aux activités parascolaires et provision pour frais du Week end d'intégration.

(*) Les deux documents sont à récupérer lors de l'inscription et à retourner avant le 31 Septembre 2017 au Service de Scolarité.



Note d'information

Aux élèves Ingénieurs de 2^{ème} année

OBJET : Rentrée à l'internat au titre de l'année académique **2017-2018**
Classes de **2^{ème} année**

Il est porté à votre connaissance que la rentrée à l'internat au titre de l'année académique **2017-2018** aura lieu le **Dimanche 17 Septembre 2017 à partir de 09h00**. A ce titre, vous êtes tenus de vous munir des pièces suivantes :

1. **Certificat médical d'aptitude délivré par hôpital public attestant que l'intéressé(e) n'est porteur d'aucunes maladies contagieuses ;**
2. **Un (1) extrait d'acte de naissance (arabe, français) ;**
3. **Trois (3) enveloppes timbrées portant l'adresse personnelle ;**
4. **Un CD portant votre nom et prénom, date de naissance, adresse e-mail, N° GSM, N° de la carte CIN, N° CNE, photo d'identité numérique avec haute résolution (type passeport, 3,5cm X 4,5 cm au format JPEG).
Le nom du fichier image doit contenir votre nom et prénom Exemple : nomprenom.jpg.**
5. **Signer et légaliser l'imprimé de déclaration sur la couverture médicale obligatoire de base (AMO), téléchargeable du site <http://cme.enssup.gov.ma>**

Par ailleurs, vous devrez vous munir de la somme de **1550,00 DH** correspondant aux prestations suivantes (à régler au régisseur de l'EHTP) :

Participation aux frais de pension annuelle, la prime d'assurance (y compris les frais de transport : Ambulance privé) et participation aux frais inhérents aux activités parascolaires.



Note d'information

Aux élèves Ingénieurs de 3^{ème} année

OBJET : Rentrée à l'internat au titre de l'année académique **2017-2018**
Classes de **3^{ème} année**.

Il est porté à votre connaissance que la rentrée à l'internat au titre de l'année académique **2017-2018** aura lieu le **Dimanche 10 Septembre 2017 à partir de 09h00**. A ce titre, vous êtes tenus de vous munir des pièces suivantes :

1. Un certificat d'aptitude médicale délivré par hôpital public attestant que l'intéressé(e) n'est porteur d'aucunes maladies contagieuses ;
2. Un (1) extrait d'acte de naissance (arabe, français) ;
3. Trois (3) enveloppes timbrées portant l'adresse personnelle ;
4. Deux (2) photos d'identité récentes ;
5. Un CD portant votre nom et prénom, date de naissance, adresse e-mail, N° GSM, N° de la carte CIN, N° CNE, photo d'identité numérique avec haute résolution (type passeport, 3,5cm X 4,5 cm au format JPEG).
Le nom du fichier image doit contenir votre nom et prénom Exemple : nomprenom.jpg.
6. Signer et légaliser l'imprimé de déclaration sur la couverture médicale obligatoire de base (AMO), téléchargeable du site <http://cme.enssup.gov.ma>

Par ailleurs, vous devrez vous munir de la somme de **1300,00 DH** correspondant aux prestations suivantes (à régler au régisseur de l'EHTP) :

Participation aux frais de pension semestrielle, prime d'assurance (y compris les frais de transport : Ambulance privé), participation aux frais inhérents aux activités parascolaires et coût de la toge pour le palmarès.